

ART CONTEMPORAIN & PATRIMOINE EN CAP SIZUN POINTE DU RAZ

13 juillet/23 août 2016

Depuis 2001, chaque édition s'organise autour d'un thème.

Celui-ci propose un angle, une attitude, un point de vue pour aborder les œuvres présentées ou éclairer une problématique ou un aspect caractérisant les arts plastiques (photo, peinture, sculpture, vidéo, installation, céramique, arts graphiques, etc.).

La sélection

s'emploie à montrer une diversité de générations, de genres, de disciplines et d'origines géographiques. La sélection est complétée par des artistes invités.

Partenaires

Ministère de la culture et de la communication (Drac Bretagne), Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général du Finistère, Communauté de Communes du Cap Sizun, Communes du Cap Sizun et de Plozévet. Sponsors et mécènes privés.

organisé par l'association
CAP ACCUEIL
9, rue Lamartine 29770 AUDIERNE

www.artsalapointe.com
contact@artsalapointe.com
02 98 70 28 72

Siret N°379 748 171 00020

Membre du réseau Art Contemporain en Bretagne

En association avec les cinq établissements des Chemins du Patrimoine en Finistère, l'abbaye de Bon Repos dans les Côtes-d'Armor et la Maison Pennanault à Morlaix et avec la collaboration des villes de Landerneau et Quimperlé, Arts à la Pointe inscrira, en 2016, sa manifestation dans un circuit présentant une vingtaine d'œuvres monumentales du sculpteur allemand Robert Schad. Le titre choisi pour cette exposition exceptionnelle est Ensemble.

Il s'agit de souligner la démarche des organisateurs qui s'engagent ensemble à présenter un ensemble de sculptures, pour fédérer un ensemble de publics et faire dialoguer ensemble le paysage et les œuvres, l'architecture et les œuvres et lier par un dénominateur esthétique partagé l'ensemble des territoires de l'Ouest Bretagne dans leur diversité.

Ensemble est donc le thème retenu pour l'appel à projet :

Dans la nouvelle intitulée Jonas, Albert Camus* s'interroge sur les contradictions de la situation de l'artiste et de l'œuvre d'art. S'adressant à l'intime, elle distingue chacun et, dans le même mouvement, opère le partage d'une connaissance inédite livrée à tous :

« Elle résout la contradiction douloureuse entre solitude et multitude, entre la condition solitaire et l'aspiration solidaire. »

Tant dans son processus d'élaboration que dans les façons dont elle s'insinue dans le tissu social ou pénètre l'inconscient collectif, l'œuvre d'art manifeste ce rapport du particulier au général, du singulier à l'ensemble.

Située au cœur de l'identité collective dans le trésor commun que se partagent les peuples d'une même civilisation et qui rassemble ceux qui s'y reconnaissent et s'en réclament, l'œuvre d'art recèle souvent tous les signes qui permettent de dire à quel ensemble elle appartient et ainsi de la distinguer. Par exemple, d'un coup d'œil on peut soupçonner l'appartenance d'une œuvre à la civilisation africaine, asiatique, égyptienne, ou mieux encore à une période de cette civilisation, gothique, pré-colombienne, Ming...etc. Elle est constitutive de ce qui appartient à un mouvement -historique, philosophique, esthétique, religieux, social- à un territoire, etc. À partir d'elle, plus sans doute qu'à partir de n'importe quelle autre fabrication humaine, il est possible de mettre en rapport une multitude d'ensembles dont l'imbrication dépasse largement la description qu'on peut faire de l'objet qui les concentre. À partir d'une œuvre, s'ouvre un foisonnement de nuances et d'indications sur la complexité de l'environnement dans lequel elle est produite : elle peut servir de tremplin à une vision d'ensemble.

La production d'un artiste prend toute sa signification lorsqu'elle est considérée dans son ensemble, c'est à cette condition qu'elle acquiert le statut d'œuvre au sens générique : c'est l'ambition des expositions monographiques d'en faire la démonstration.

Les musées s'attachent aussi à donner une cohérence à l'ensemble de leurs collections présentant une multitude d'artistes différents. Le travail de l'historien d'art, du critique, procède de la même cadence allant du détail à la vue générale.

C'est dans ce va-et-vient de la partie au tout que le sens s'enrichit, que la sensibilité s'élabore, se densifie, se raffine. Que se découvrent les ramifications reliant l'œuvre à son milieu et qu'elle prend sa dimension universelle quelle que soit l'anecdote intime du prétexte de sa réalisation.

C'est ce phénomène, propre aux œuvres d'arts plastiques, qui fait qu'une statuette ayant une fonction précise dans un rite dont nous ignorons la plupart du temps la signification, pratiqué par une société secrète dans une civilisation aujourd'hui disparue, peut à la fois nous stupéfier par des qualités plastiques uniques et par la résonance actuelle de ce qu'elle véhicule de la condition humaine en général. Les peintures rupestres de la grotte Chauvet célébrées cette année en sont un exemple flagrant.

.../...

Ainsi, faire soi-même l'expérience de l'œuvre c'est souvent se sentir reliaer à d'autres hommes, dans le temps et l'espace. On a pu éprouver le pouvoir de ce mot ensemble, pourtant usé par les slogans, lorsque des foules fraternelles se sont rassemblées dans la tristesse et la protestation qui ont suivi les assassinats terroristes de janvier. Il n'est pas indifférent que l'émotion ait pris ces proportions alors que les victimes visées étaient des dessinateurs.

À l'époque classique, l'aboutissement de l'œuvre résidait dans sa contribution à magnifier une vision du monde réputée harmonieuse et intangible : instrument du pouvoir absolu, politique, religieux, économique et spirituel, elle devait faire le lien entre les parties pour consolider l'ensemble et en établir la supériorité. Il existe des productions artistiques pour lesquelles l'appartenance à un ensemble est déterminant, soit qu'elles le prennent pour thème (Ribera, Siqueiros), soit qu'elles respectent des conventions ou des principes qui les identifient à un ensemble (les surréalistes, l'abstraction géométrique, etc...).

Quand la place de l'artiste dépend beaucoup de sa capacité à se distinguer, il n'est pas indifférent de chercher à voir ce qui, dans son œuvre, le relie à un ensemble avec plus de complexité que l'application d'une recette à la mode.

Yvain Bornibus, juillet 2015

* L'exil et le royaume (Gallimard, 1957), Collection Folio (n° 78).

..... CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les artistes sont invités à déposer un dossier de candidature pour l'édition 2016 d'Arts à la Pointe, circuit d'art contemporain et patrimoine, avant le 15 novembre 2015, sur support papier impérativement* incluant :

- _ le n° d'inscription à la Maison des artistes ou n° de Siret.
- une notice biographique de 650 signes maxi* (espaces inclus).+ une photo de l'artiste.
- un CV succinct : date et lieu de naissance, formation, expositions récentes, œuvres dans les collections publiques.
- les préoccupations et pratiques artistiques
- des visuels (entre 5 et 10), sur papier ou CD ou DVD si nécessaire.
- une note d'intention d'une dizaine de lignes en rapport avec l'appel à projet.

* *Il est important de suivre ces recommandations pour favoriser la qualité du travail de la commission de programmation. **Les dossiers reçus par mail ne sont pas pris en compte.***

Ne sont retournés que ceux comportant une enveloppe timbrée au tarif avec l'adresse de retour.

Dossier à expédier (avant le 15 novembre 2015) à :

Yvain Bornibus, directeur artistique

Arts à la Pointe, Circuit d'Art contemporain et Patrimoine, 9, rue Lamartine 29770 Audierne

RENSEIGNEMENTS : 06 88 17 73 97, gblanche@orange.fr

- Le comité de programmation se réunira dans un délai d'un mois après la clôture des inscriptions.
- Ses décisions seront communiquées aux artistes sélectionnés courant janvier 2016.
- La liste des artistes sélectionnés publiée sur notre site tiendra lieu de notification pour les autres.

..... CONDITIONS D'EXPOSITION

Conditions générales : dates d'exposition du 13 juillet au 23 août 2016, vernissage le 14 juillet.

Les lieux d'exposition sont attribués par le comité de sélection.

Arts à la Pointe prend en charge :

- Frais d'accrochage in situ
- Droits de monstration forfaitaires versés à l'artiste exposant : 200 euros
- Assistance forfaitaire à la production le cas échéant, plafonnée à 300 euros
- Transport des œuvres : remboursé en concertation avec les organisateurs, aux frais réels -selon indications du site Mappy - sur factures, plafonnés suivant le secteur géographique ou effectué directement par les organisateurs selon les cas particuliers envisagés lors de la sélection.
- Déplacements : 4 allers-retours maximum (visite des sites, installation et vernissage, décrochage)
- Hébergement, chez nos adhérents, pris en charge par les organisateurs pour une personne suivant les nécessités de l'installation.

Une convention détaillée est signée avec les artistes sélectionnés.

Ces conditions peuvent être modifiées jusqu'à la signature des conventions.